

Congrès Panafricain des Laïcs catholiques  
Table ronde : Les lieux de l'éducation et de la formation chrétienne en Afrique  
Sujet : **les écoles et les universités catholiques, lieux de culture et de formation des jeunes**

**M. Cristophe Andriantarijaka**  
Délégué de la Conférence Episcopale de Madagascar

Plan de l'intervention :

- Les écoles et les universités
- Paroles de l'Eglise à propos du monde de l'éducation
- Quelques réalités
- Des questionnements

---

Honorable assistance,

Nous voici donc arrivé au 4<sup>ème</sup> lieu de l'éducation et de la formation chrétienne en Afrique objet de la présente table ronde. On m'a demandé de vous faire une introduction sur le sujet les écoles et les universités catholiques, lieux de culture et de formation des jeunes. C'est un grand honneur qui m'est offert d'attirer l'attention d'un parterre de hautes personnalités tels que vous et j'espère ne pas décevoir la CPL qui pense que j'ai un plus à apporter à ce congrès. Alors c'est avec plaisir que je vous invite à suivre mon intervention selon le plan ci-dessus.

A ] Les écoles et les universités

Pour m'assurer de bien comprendre de quoi je vais parler, j'ai consulté des dictionnaires et je me suis un peu informé sur le web. Je vous partage alors ce que j'ai trouvé.

D'après le dictionnaire *les 36 Dictionnaires et Recueils de Correspondance*, les écoles et les universités sont des Etablissements d'enseignement.

Selon le dictionnaire *Larousse*, les écoles et les universités sont des établissements où l'on enseigne.

Pour bon nombre de gens, l'Ecole est le lieu où l'on instruit et où l'on s'instruit.

Les écoles et les universités sont des lieux d'acquisition de savoir qui permet à chaque individu de se donner les moyens de son autonomie au sein de la société.

Elles ont des fonctions :

- de développement et d'éducation des jeunes,
- de socialisation des jeunes (apprendre les règlements de la société et comprendre la signification des contraintes sociales),
- de préservation de l'ordre social et de reproduction des élites (les privilégiés transmettent facilement à leurs enfants l'accès au savoir et à la culture),
- de contribution à la formation du citoyen du monde qui aura tous les moyens de vivre au sein de personnes différentes de part leur ethnie, leur croyance,

Ces fonctions peuvent être classées comme suit :

- o Fonctions idéologiques

Il est question ici de Transfert de compétences relationnelles (*comme commander ou travailler en équipe*), de compétences personnelles (*comme la flexibilité, la motivation, la discipline, la*

capacité à communiquer avec autrui ...), d'Apprentissage de l'Autonomie, de faire comprendre aux jeunes la signification des contraintes sociales et différentes valeurs comme la conscience, l'honnêteté, l'intégrité par exemple.

- Fonctions sociales

Là, il est question de sélection méritocratique ou même de la hiérarchisation résultant des fois des inégalités sociales. Il y a aussi la sélection sociale ou reproduction intergénérationnelle (*les mêmes modèles se reproduisent de génération en génération*)

- Fonctions économiques

Bien sur c'est par la formation professionnelle que s'acquiert les compétences dont une force de travail a besoin pour s'adapter continuellement à la demande et à des moyens de production en constante évolution. C'est aussi à l'école que le jeune prend ses habitudes de consommateur.

Ainsi les écoles et les universités ont un rôle :

**d'instruction** c'est-à-dire transmettre le savoir et donner les moyens d'une attitude réflexive par rapport à ce savoir ou en d'autre terme faire acquérir aux élèves une attitude critique et une curiosité permettant de questionner les savoirs acquises et de les mettre sans cesse à jour,  
**de formation** c'est-à-dire adapter les nouvelles générations aux normes sociales d'aujourd'hui pour que ce que les jeunes savent faire de leurs connaissances (ses compétences) soient plus importants que ce qu'ils savent.

#### B ] Paroles de l'Eglise à propos du monde de l'éducation

Dans ce point j'ai mis en gras les paroles que j'ai relevé dans certains documents magistériels. Je n'ai pas l'aptitude de les expliquer alors quelques fois j'ai émis des remarques mais la plupart du temps j'ai recopié des lignes du document référencé.

#### **Les écoles et les universités catholiques sont aussi des lieux importants de formation**

(Cf. *Exhortation apostolique post synodale Christifideles Laici* 62). Donc elles ne sont pas les seules à s'occuper de cette tâche et ce n'est pas leur unique tâche non plus. Un peu plus loin dans ce même paragraphe, il est écrit que les écoles et les universités catholiques sont des lieux de recherche scientifique et technique au service de l'Eglise

*" Il est particulièrement important que la recherche scientifique et technique menée par des fidèles laïcs prenne comme critère le service de l'homme dans la totalité de ses valeurs et de ses exigences: à ces fidèles laïcs, l'Eglise confie le soin de rendre plus compréhensible à tous le lien intime qui existe entre la foi et la science, entre l'Evangile et la culture humaine. "*

Et l'Exhortation apostolique post synodale ecclesia in africa, 103 nous dit *" Les Universités et les Instituts supérieurs catholiques en Afrique ont un rôle important à jouer dans la proclamation de la Parole salvifique de Dieu. Ils sont un signe de la croissance de l'Église en tant qu'ils intègrent dans leurs recherches les vérités et les expériences de la foi, et aident à les intérioriser. Ils sont ainsi au service de l'Église en lui fournissant du personnel bien préparé ; en étudiant des questions théologiques et sociales d'importance ; en développant la théologie africaine ; en promouvant le travail d'inculturation spécialement dans la célébration liturgique; en publiant des livres et en diffusant la pensée catholique ; en entreprenant toutes recherches que leur confient les évêques et en contribuant à une étude scientifique des cultures "*

#### **Les écoles et universités catholiques sont des lieux de formation des catéchistes** (*Décret sur l'activité missionnaire de l'Eglise , Ad Gentes 17*)

*"Il faut donc multiplier les écoles diocésaines et régionales dans lesquelles les futurs catéchistes*

*étudieront avec soin la doctrine catholique, surtout en matière biblique et liturgique, et aussi la méthode catéchétique et la pratique pastorale, se formeront aux mœurs des chrétiens, s'appliquant sans arrêt à cultiver la piété et la sainteté de vie. De plus on devra établir des sessions ou des cours qui permettront aux catéchistes de se renouveler, à périodes fixes, dans les disciplines et les techniques utiles à leur ministère, de nourrir et de fortifier leur vie spirituelle. En outre, à ceux qui se dévouent entièrement à cette besogne, on devra procurer par une juste rémunération un état de vie décent et la sécurité sociale".*

### **Ce sont des lieux de témoignages de l'Évangile**

*"Les Pères synodaux ont, en outre, marqué l'urgente nécessité que les fidèles laïcs maîtres ou professeurs dans les diverses écoles, catholiques ou non, soient de vrais témoins de l'Évangile, par l'exemple de leur vie, leur compétence et leur conscience professionnelle, l'inspiration chrétienne de leur enseignement, respectant toujours \_ évidemment \_ l'autonomie des différentes sciences et disciplines" (Exhortation apostolique post synodale Christifideles Laici 62)*

*Et d'après le Décret sur l'activité missionnaire de l'Église (Ad Gentes) 21, on nous indique comment on peut témoigner "Leur principal devoir à eux, hommes et femmes, c'est le témoignage du Christ, qu'ils doivent rendre par leur vie et leurs paroles, dans leur famille, dans leur groupe social, dans leur milieu professionnel. Il faut donc qu'apparaisse en eux l'homme nouveau créé selon Dieu dans la justice et la sainteté véritable (cf. Ep 4, 24). Ils doivent exprimer cette nouveauté de vie dans le milieu social et culturel de leur patrie, selon les traditions nationales. Ils doivent connaître cette culture, la purifier, la conserver, la développer selon les situations récentes, enfin lui donner sa perfection dans le Christ, afin que la foi au Christ et la vie de l'Église ne soient plus étrangères à la société dans laquelle ils vivent, mais commencent à la pénétrer et à la transformer. Ils doivent être unis à leurs concitoyens par une charité sincère, afin que dans leur comportement apparaisse un nouveau lien d'unité et de solidarité universelle, puisées dans le mystère du Christ. Ils doivent aussi répandre la foi au Christ parmi ceux auxquels ils sont liés par la vie et la profession"*

**Ce sont des lieux de jouissance de droit et d'exercice de devoir.** *D'après l'Exhortation apostolique post synodale Christifideles Laici 63 " La formation n'est pas le privilège de certains, mais bien un droit et un devoir pour tous. A ce sujet, les Pères synodaux ont demandé que la possibilité de la formation soit offerte à tous, surtout aux pauvres, qui à leur tour peuvent être eux-mêmes des sources de formation pour tous"*

*" Les écoles catholiques sont à la fois lieux d'évangélisation, d'éducation intégrale, d'inculturation et d'apprentissage du dialogue de vie entre jeunes de religions et de milieux sociaux différents " Exhortation apostolique post synodale ecclesia in africa – 102*

**Les écoles et universités catholiques sont des lieux d'éducatons** *Exhortation apostolique post synodale Africae Munus – 135 et 137*

*" ....Chers frères et sœurs engagés dans les universités et les institutions académiques catholiques, c'est à vous qu'il revient, d'une part, d'éduquer l'intelligence et l'esprit des jeunes générations à la lumière de l'Évangile, et, d'autre part, d'aider les sociétés africaines à mieux comprendre les défis auxquels l'Afrique est confrontée aujourd'hui, en fournissant la lumière nécessaire par vos recherches et vos analyses*

*"Les écoles catholiques sont de précieux instruments pour apprendre à tisser dans la société, dès l'enfance, des liens de paix et d'harmonie par l'éducation aux valeurs africaines assumées par celles de l'Évangile".*

*"Pour apporter une contribution forte et qualifiée à la société africaine, il est indispensable de*

*proposer aux étudiants une formation à la Doctrine sociale de l'Église. Cela aidera ainsi l'Église en Afrique à préparer, avec sérénité, une pastorale qui rejoint l'être de l'Africain et le réconcilie avec lui-même dans l'adhésion au Christ".*

## **Les écoles et universités catholiques sont des moyens de l'Eglises pour promouvoir le développement**

*"L'Eglise et les missionnaires sont des promoteurs du développement grâce à leurs écoles, à leurs hôpitaux, à leurs imprimeries, à leurs universités. Le développement d'un peuple ne vient pas d'abord de l'argent, ni des aides matérielles, ni des structures techniques, mais bien plutôt de la formation des consciences, du mûrissement des mentalités et des comportements" La lettre encyclique de Jean Paul II Redemptoris Missio – 58*

Cependant il faut **comprendre** que *"La mission de l'Eglise n'est pas d'agir directement sur le plan économique, technique, politique, ou de contribuer matériellement au développement, mais elle consiste essentiellement à offrir aux peuples non pas «plus d'avoir» mais «plus d'être», en réveillant les consciences par l'Evangile."* Redemptoris Missio 58

Ainsi pour les écoles et universités catholiques :

- La fonction idéologique prime l'intérêt collectif, le bien commun, les valeurs et la culture.
- La fonction sociale est attentive à l'éducation pour tous.
- Leur rôle prophétique les singularise des autres écoles

Marques distinctive de l'Ecole Catholique *"Ce qui appartient en propre à l'école catholique, c'est de " créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, d'aider les adolescents à développer leur personnalité en faisant croître en même temps cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême, et finalement d'ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut de telle sorte que la connaissance graduelle que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme soit illuminée par la foi "1. Il est évident qu'à cause de tout cela l'école catholique " s'insère dans la mission de l'Eglise, en particulier dans la tâche d'éduquer à la foi "2, qu'elle suppose une adhésion sincère au Magistère de l'Eglise, une présentation du Christ comme modèle suprême de l'homme et un soin particulier de la qualité de l'enseignement religieux scolaire." (cf. Congrégation pour l'Education Catholique, "Le laïc catholique, témoin de la foi dans les écoles") 38*

### C ] Des réalités

Cas de Madagascar

Quelques chiffres, un peu de statistique

Nombre d'habitant : compris entre 19.600 000 et 20 800 000

Proportion de femme : 50,5 %

Proportion d'enfant 20% de la population sont âgées de 5 ans ou moins et 40% de la population sont âgées de 15 ans ou moins

(Source INSTAT EPM 2010)

Les écoles catholiques (préscolaire, Primaire, Collège et Lycée) sont au nombre de 3 131 soit 55,02% des écoles privés

Le nombre total des élèves dans les écoles privées est de 1 113 064

Part des écoles catholiques dans les effectifs scolarisés dans le privé : 49,54%

---

<sup>1</sup> Conc. Oec. Vat. II: Décl. Gravissimum Educationis, n. 8; cf. S. Congrégation pour l'Education Catholique: L'Ecole Catholique, n. 34.

<sup>2</sup> Congrégation pour l'Education Catholique: L'Ecole Catholique, n. 9

*Remarque : Même si la majorité des écoles est d'obédience catholique, la majorité des élèves du privé se trouve quand à elle chez le privé non catholique*

Nombre d'enseignants du privé : 33 514

Part de l'enseignement catholique dans les effectifs des enseignants du privé : 48,52%

*Remarque : La majorité des enseignants se trouve dans le privé non catholique*

*17 écoles supérieures proposant 50 filières pour 4936 étudiants mais 01 université catholique (Source l'hebdomadaire Lakroa n°3768 du 29/04/2012)*

#### Des problèmes soulevés par l'enseignement catholique

- Incompréhension de l'Etat quant aux activités des écoles et universités catholiques. Il les considère comme des activités à but lucratif donc imposable et ne devraient pas être subventionnés.
- Le programme officiel est trop dépendant des dirigeants et le secrétariat national de l'éducation catholique n'a pas encore pu sortir un programme unique pour l'éducation catholique.
- Des difficultés dans l'obtention des habilitations et des agréments est un frein à la multiplication des écoles supérieures et universités catholiques.

#### D ] Quelques questionnements

D-1] Qui ont accès à ces lieux de culture et d'éducation ?

Cas de Madagascar

Il n'y a pas de préscolaire dans les milieux ruraux. On peut dire que les écoles primaires et secondaires du 1er cycle sont accessibles pour tous. Par contre les secondaires du 2nd cycle sont déjà assez sélectifs : ils sont plutôt pour les citadins et paysans aisés. Et les universités sont pour ceux qui ont les moyens malgré l'existence d'un système de bourse d'études.

Une réflexion sur l'accès à l'école sous entend des réflexions sur le coût de scolarité et sur le lien entre l'élève et les conditions de vie de la famille. D'autre part au regard du respect des droits de l'homme, il est intéressant de regarder l'accès à l'école selon le genre et la catégorie sociale.

D-2] Si on dit que les jeunes sont en mal de repères et mal formés, les écoles catholiques qui sont majoritaires dans le privé n'ont-elles pas des responsabilités dans cette situation ?

Comment sont les offres de formations ?

Que peut-on dire sur les formations des enseignants et formateurs ?

Comment est le ratio enseignants élèves ?

Comment mesurer la performance de ces lieux de formations ?

Pour terminer, je vous redis ma joie d'avoir pu faire cet exposé. Je ne vous cache pas que j'avais eu peur en recevant la lettre du CPL sollicitant ma participation mais le laïc engagé que je pense être ne voulait pas dire NON. Le Saint Père nous a dit au Bénin en 2011 "*Aie confiance, Afrique, et lève toi ! Le Seigneur t'appelle*". Alors je suis là, tout comme vous, prenant des responsabilités et prêt à être "missionné".

Merci de m'avoir écouté.